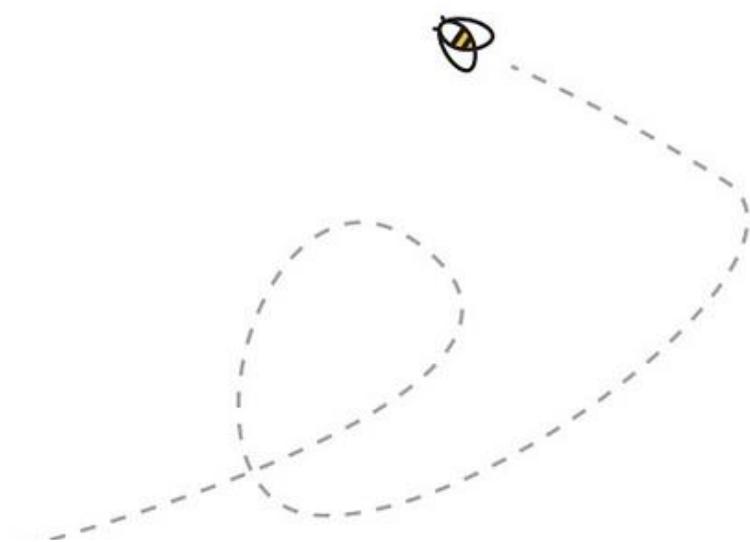




(Re)découvrez les Guides de saisie plages



Ce guide présente les règles de saisie pour les plages et espaces de baignade aménagés et équipés, en eau douce ou salée, qu'ils soient ou non surveillés, saisis dans le type d'objet **Equipement**.

Les piscines , les centres aquatiques et les bases de loisirs ne sont pas traités dans ce guide. Quant aux [plages](#) et [criques](#) "naturelles", "sauvages", non équipées et/ou non surveillées, elles **sont à saisir en Patrimoine naturel**.

Ce guide de saisie a été réalisé avec la participation de :

- Axel & Cédric (Provence Tourisme), Valérie, Pascale & Thomas (Var Tourisme), Evelyne (CRT Côte d'Azur France), pour la Méditerranée
- Manon (Nouvelle-Calédonie Tourisme), pour le Pacifique
- Corentin (Destination Royan-Charentes Tourisme) et Katy (Charentes Tourisme), pour l'Atlantique
- Et pour l'eau douce : Guénaëlle (Apidae Tourisme)

Merci aux animateurs ayant participé à sa relecture.

Historique des versions :

Date des modifications	Version	Résumé des modifications réalisées	Date de mise en ligne sur l'aide en ligne
24/06/22	V1		24/06/22

Onglet Identification	5
* Nom	5
* Entité de gestion	5
* Entité d'information	5
* Moyens de communication	6
Onglet Présentation	6
* Types d'activités /équipement	6
* Descriptif court et détaillé	6
* Descriptifs thématiques	6
Onglet Localisation	7
* Environnements	7
* Complément localisation	7
* Périmètre géographique	7
Onglet Prestations	8
* Equipements/Services/Activités	8
o Equipements	8
o Services	8
o Activités	8
* Prestations d'accueil	8
o Label Tourisme et Handicap	8
o Tourisme adapté	8
o Descriptifs handicap	8
o Accueil des animaux	9
o Clientèle et groupe	9
o Complément accueil	9
Onglet Ouverture	9
* Périodes d'ouverture	9
Onglet Tarif	11
* Indication tarif	11
Onglet Multimédias	12
* Illustrations	12
* Multimédias	12
Onglet Objets liés	12
Onglet Gestion	13
* Typologies promo Apidae	13
Onglet Présentation	14

Onglet Localisation	14
* Environnements	14
Onglet Prestations	14
Onglet Objets liés	15

Onglet Identification

× **Nom**

Saisir le nom de la plage ou de l'espace de baignade - **Plage de XXX** ou **Espace de baignade de XXX / Baignade au bord de ... , dans le lac de ... , Plage handi ou Handi plage.**

Cas particuliers : pour les "**plages privées**" (*Zone de plage, sous concession, avec entrée payante, annexée à un bar ou restaurant et disposant de transat/bain de soleil*) saisir **Plage + le nom commercial de l'établissement**, ne pas écrire "privé" dans le titre.

Textes sur la loi littoral, l'accès aux plages et les règles d'occupation des plages faisant l'objet d'une concession.

Ne pas préciser dans le nom de la fiche :

- "**baaignade surveillée**", car la surveillance n'est pas assurée toute l'année, mais renseigner le critère : "Plage surveillée" dans Prestation/Service (Id 1114).
- "**plage naturiste**", mais renseigner le critère "**naturistes**" dans les types de clientèles. Parfois, seulement une partie de la plage est réservée aux naturistes, ceci peut être précisé dans le descriptif.

× **Entité de gestion**

Indiquer le responsable juridique de la plage. C'est l'organisme vers qui le client va se retourner en cas de litige. Pour les plages, ces équipements relèvent souvent de la responsabilité de la mairie à moins qu'elle en ait confié la gestion à un privé.

× **Entité d'information**

Pour les plages, l'entité d'information peut être l'office de tourisme, un syndicat qui gère cet équipement ou un club sportif qui sera plus à même de renseigner le visiteur. Il s'agit de l'entité habilitée à répondre aux demandes grand-public et assurer la promotion de l'équipement.

× **Moyens de communication**

Les moyens de communication sont généralement déjà saisis sur les entités. Il suffit de les rattacher en cliquant sur "Rattacher à partir des entités". Les moyens de communication ainsi rattachés sont automatiquement mis à jour s'ils sont modifiés dans l'entité correspondante.

Onglet Présentation

× **Types d'activités /équipement**

Types d'activité / d'équipement

Sports d'eau ✕ Plage / Espace de baignade ✕

Ne cocher **qu'un seul critère**. Des critères complémentaires/secondaires pour qualifier l'offre doivent être renseignés dans l'onglet « **Prestations** » / Rubrique « **Équipements** » - ex : aire de pique-nique, jeux pour enfants ...

× **Descriptif court et détaillé**

Rédiger un texte de présentation de la plage ou de l'espace de baignade. Il ne doit pas contenir d'horaire, de tarif, de téléphone, de lieu... puisque ces informations existent par ailleurs, ce qui constitue une double saisie. Préciser si une partie de la plage est réservée à une activité (exemple: char à voile) ou une clientèle particulière (naturiste, colonie ...).

× **Descriptifs thématisés**

Les descriptifs thématisés permettent de mettre en avant des contenus ciblés thématiques, en complément des descriptifs généralistes. Ils sont **partagés avec l'ensemble des membres du réseau** et sont exploitables par **tous** en diffusion.

Descriptifs thématisés disponibles :

- Conseil et suggestions
- Nouveauté
- Services pour les cyclistes : *permet de décrire les équipements, services pour bien accueillir les cyclistes.*
- Services pour les enfants : *permet de décrire les équipements, prestations ou services pour bien accueillir les enfants.*

- **Conseils pour le photographe** : *permet de donner des indications sur le moment idéal ou le point de vue pour faire des photos.*
- **Gestes pour l'environnement Tourisme durable** : *permet de lister les mesures mises en place pour protéger l'environnement, en particulier dans le cadre du label pavillon bleue : poubelles de tri, réduction de conso d'eau aux douches, toilettes sèches, nettoyage des déchets sur la plage, panneaux de sensibilisation à l'éco-système marin environnant, etc.)*

Onglet Localisation

× **Environnements**

Renseigner les critères permettant de préciser **le type de plage** et la **nature du sol** :

- Plage de béton,
- Plage de galet,
- Plage de gravier/gravillon,
- Plage en pelouse,
- Plage de sable,
- Plage de terre
- Plage dunaire : ce sont des plages de sable, qui proposent de nombreuses dunes, et un environnement préservé et protégé. Quelques sentiers aménagés permettent de découvrir ces espaces qui abritent une faune et une flore atypiques.
- Plage en pente douce : plages qui ne proposent pas de relief accidenté et qui se révèlent donc idéales pour les enfants
- Plage de rochers : ce sont des plages constituées de rochers (rouges, gris, noirs ... selon les régions)

× **Complément localisation**

Donner des indications pour accéder à la plage.

Exemples:

- Informations directionnelles : prendre la route à droite après le passage à niveau.
- Les transports publics desservant la plage.
- Les stationnements les plus proches et éventuellement ceux gratuits.

× **Périmètre géographique**

Par défaut, la commune de l'adresse de la fiche est comprise dans ce périmètre. Cependant, une plage peut se situer sur plusieurs communes : il est donc possible d'ajouter des communes à ce périmètre géographique.

Onglet Prestations

× **Equipements/Services/Activités**

○ **Equipements**

Sélectionner les équipements disponibles sur cette plage, ex : douches, barbecue, toilettes, parking

○ **Services**

Sélectionner les services disponibles sur cette plage. Si la plage est surveillée, cocher le critère "plage surveillée", les horaires des surveillances seront à préciser dans l'onglet ouverture.

Une plage surveillée dispose obligatoirement d'un poste de secours sur une période et des horaires définis par arrêté municipal.

○ **Activités**

Sélectionner les activités qui peuvent être proposées et/ou pratiquées sur cette plage.

× **Prestations d'accueil**

○ **Label Tourisme et Handicap**

Les labels sont des démarches officielles. L'attribution doit être vérifiée, car toute communication erronée engage votre responsabilité.

Le critère "label Handiplage" est disponible dans l'onglet Gestion/ typologie promo Apidae.

○ **Tourisme adapté**

Des critères concernant les types de matériel permettant la mise à l'eau d'une personne à mobilité réduite sont disponibles. Exemples : Tiralo, hippocampe, potence de transfert, plateforme handi ...

Voir le Guide de saisie : [prestations pour les personnes handicapées](#)

○ **Descriptifs handicap**

4 descriptifs sont disponibles pour renseigner des infos spécifiques pour chaque handicap, par exemple le nombre de places de parking disponibles pour le handicap moteur.

- **Accueil des animaux**

Si les animaux sont acceptés sous certaines conditions, sélectionner "Oui", puis renseigner le champ "conditions d'accueil des animaux" pour indiquer les éventuelles restrictions, autorisations nécessaires...

Certains publics en situation de handicap ont des chiens d'assistance ou d'éveil. Il peut être bien de mentionner qu'ils sont acceptés même si ce n'est pas une obligation.

Conditions d'accueil des animaux



Animaux acceptés tenus en laisse.

Baignade des chiens non autorisée.

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou incident (déjections, sacs poubelles éventrés, nuisance sonore...). Nous faisons appel au civisme de chacun, pour que le pays des Combrailles conserve son cadre de vie agréable et conviviale.



- **Clientèle et groupe**

Si la plage est **tout public**, il est inutile de renseigner ce champ. Cependant, pour les plages réservées à une clientèle spécifique, il est important de le préciser – exemple naturiste.

- **Complément accueil**

Préciser des conseils et recommandations : interdiction de fumer sur la plage, musique et feux interdits ...

Complément accueil



Barbecues interdits et animaux tenus en laisse.

La configuration des lieux ne permet d'accueillir qu'un nombre de personne limité sur le site.

Emprunter les chemins balisés et de ne pas s'introduire dans la roselière.

La pêche est réglementée et interdite dans le parc et uniquement autorisée sur la digue et les pontons situés dans l'ENS.

Ne pas nourrir les oiseaux.

Toute embarcation de type paddle, canoé ou autre est interdite sur l'étang.



[Onglet Ouverture](#)

× **Périodes d'ouverture**

Il est important de distinguer les périodes surveillées des non surveillées lors de la saisie dans l'onglet "ouvertures" en créant si nécessaire plusieurs périodes et en utilisant le multi-horaire, ainsi que le complément horaires.

La période de surveillance et les horaires d'ouverture des postes de secours sont définis chaque année par un arrêté municipal.

Dates	Jours	Heures	Complément	
01/01/2021 - 31/05/2021	Ouvert tous les jours.		Baignade non surveillée	   
01/06/2021 - 31/08/2021	Ouvert tous les jours.			   
01/09/2021 - 31/12/2021	Ouvert tous les jours.		Baignade non surveillée	   

Apidae ×

test plage (5500275) + Détails - Réduire

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021 (21067903)

Nouvelle saisie

☰
☰ ☰

Horaires d'ouverture ▾

Horaires d'ouverture

Horaires de dernière entrée

Horaires de baignade surveillée

Horaires d'arrivée

Horaires de départ

Dernière descente

Dernière montée

Lun
Sam
Dim
Tous
Aucun

Fin

↑ ↓

HH : MM

↑ ↓

☰

☒

Début*

↑ ↓

HH : MM

↑ ↓

☰

☒

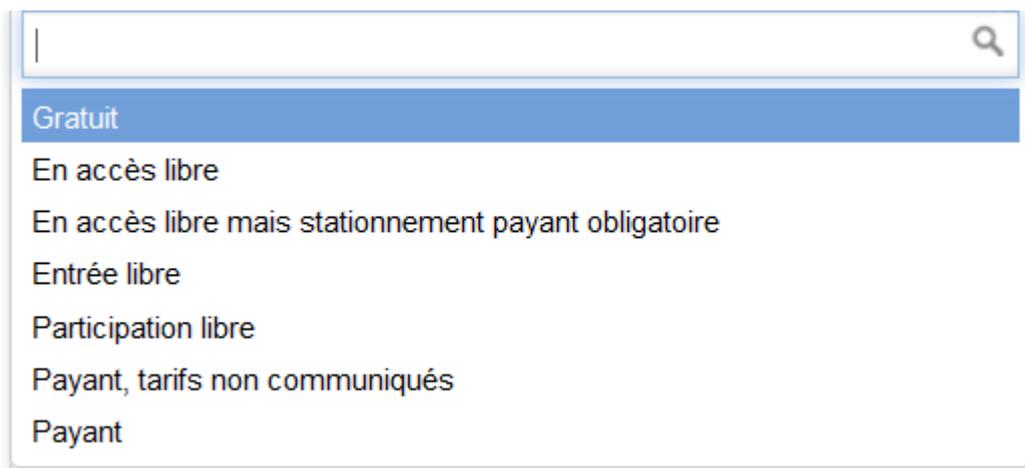
Période en clair

-  Du 01/01 au 31/05/2021, tous les jours.
Baignade non surveillée.
- Du 01/06 au 31/08/2021
Baignade surveillée le jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 10h30 à 19h30.
- Du 01/09 au 31/12/2021, tous les jours.
Baignade non surveillée.

Onglet Tarif

× Indication tarif

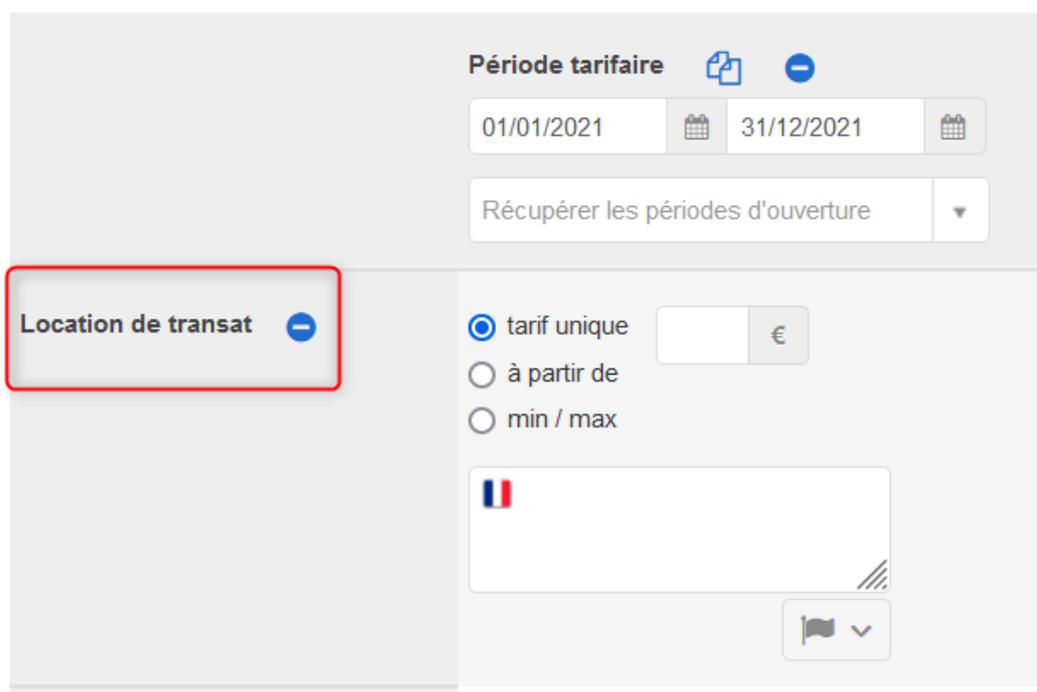
En France, l'accès à la plage est majoritairement gratuit, mais certains espaces de baignade peuvent être payants. Choisir parmi les possibilités proposées et renseigner si besoin les tarifs.



Menu déroulant des options tarifaires :

- Gratuit
- En accès libre
- En accès libre mais stationnement payant obligatoire
- Entrée libre
- Participation libre
- Payant, tarifs non communiqués
- Payant

Pour les "plages privées" (sous concession), choisir l'option payant permettant d'avoir accès aux tarifs détaillés pour renseigner le prix de l'entrée ou de la location de matériel (transat, bed, parasol ou encore serviette).



Formulaire de configuration tarifaire :

Période tarifaire [icône] [moins]

01/01/2021 [icône] 31/12/2021 [icône]

Récupérer les périodes d'ouverture [icône]

Location de transat [moins]

tarif unique [input] €

à partir de

min / max

[France] [icône]

Onglet Multimédias

× Illustrations

Insérer au minimum une image avec une vue générale de la plage et des images secondaires présentant éventuellement les aménagements (format minimum 1200 pixels sur le grand côté).

Si plage handi, ajouter si possible des images de stationnement, cheminement, caisse, vestiaires, sanitaires, zone de mise à l'eau... dans l'aspect standard.

Si plage mixte, tout public et handi, mettre les images handi de stationnement, cheminement, caisse, vestiaires, sanitaires, zone de mise à l'eau ... [dans l'aspect handicap](#).

× Multimédias

Exemples :

- Vidéos, visites virtuelles, webcam, ou encore le plan des zones de baignade.
- PDF de l'arrêté municipal qui délimite et régleme les plages et les dunes et défini la période et les modalités de surveillance des plages

Onglet Objets liés

Cet onglet permet de lier la fiche à d'autres prestations... afin de donner des idées de choses à faire ou à voir, des informations pratiques et utiles.

La nature du lien permet de définir la relation entre les fiches (adresse utile, sur place ...). Il est possible de trier les objets liés par nature de lien.

Exemples d'objets pouvant être liés à une plage/un espace de baignade :

- **Poste de secours** : COS/Services/services santé : Id 5605
- **Club de plage** : COS/Id 6649
- **Restaurant de plage** : RES/Id 5315
- **Parkings** : COS/Id 2453
- **Navette** : COS/ Id 2451
- **Site de surf** : EQU/Id 6256
- **Loueurs de matériel** : exemple location de surf
- **Prestataires d'activités**
- **Bornes de recharges pour VAE** : COS/Id 5515

Onglet Gestion

× Typologies promo Apidae

Dans la famille National, sélectionner les labels/certifications permettant de qualifier les plages :

- **Pavillon bleu** : label environnemental et touristique international décerné annuellement depuis 1985 par [Teragir](#) à des communes et à des ports de plaisance qui font des efforts en matière de gestion environnementale.
- **Handiplage** : label qui permet d'identifier les plages accessibles au handicap moteur avec du matériel et des installations adaptés.
- **Certification de la Qualité des Eaux de Baignade** : la certification "Démarche qualité eaux de baignade" valorise les efforts entrepris par les communes pour veiller à la bonne gestion de leur plage.

Astuce futée de la commission Eau : la base de lieux :

Pensez à enregistrer votre plage ou espace de baignade dans [votre base de lieux](#), vous pourrez ainsi rapidement renseigner la localisation des activités, commerces et évènements situés sur cet espace.

En saisie, l'utilisation d'un lieu permet de récupérer l'adresse complète et renseigne automatiquement l'onglet Localisation, à l'exception des critères d'environnement et du périmètre géographique. C'est donc une aide à la saisie qui permet de gagner du temps. De plus, la modification d'un élément du Lieu, modifiera en cascade l'ensemble des objets utilisant ce Lieu. C'est le même fonctionnement que les entités.

Pour les éditions, cela vous permettra d'avoir des informations homogènes et donc moins de retraitements. Par exemple, cela évitera d'avoir plusieurs orthographes pour un même terme.

Pour les recherches, vous pourrez exploiter votre base de lieux (recherche intuitive ou recherche avancée) en recherchant par exemple toutes les activités proposées sur cette plage.

Focus sur les restaurants de plage

Voici quelques critères importants qui doivent retenir votre attention pour qualifier les restaurants de plage (RES).

Onglet Présentation

Catégories

Restaurant de plage ✕

Ajouter des éléments ✕

i Saisir dans l'idéal un seul critère.

Onglet Localisation

× Environnements

Environnements

Complément localisation

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE

Périmètre géographique

Ajouter des éléments ✕

- > Au bord de l'eau
- Les pieds dans l'eau : étang
- Les pieds dans l'eau : lac
- Les pieds dans l'eau : mer
- Les pieds dans l'eau : plage
- Les pieds dans l'eau : rivière ou fleuve
- Mer à moins de 300 m
- Plage à moins de 300 m

Onglet Prestations

Pour les restaurants de plage disposant d'une plage privée, le critère "**Plage équipée privée**", dans Equipements doit être renseigné.

Dans les services, il est possible de renseigner les éventuels équipements de plage pouvant être proposés à la location pour les clients.

PRESTATIONS

Équipements

Plage équipée privée ✕

Ajouter des éléments ✕

Services

Location de matériel de plage ✕

Location de matelas ✕

Location de transat ✕

location de matériel de plage ✕

Onglet Objets liés

Il est important de lier la fiche restaurant de plage avec entre autres la fiche "Plage/Espace de baignade" avec la nature de lien "Sur place".

Comment rechercher les "plages privées" et payantes ?

Recherche d'objets

Types d'objets

Types recherchés

Équipement

Types d'activité / d'équipement

ET

Critères recherchés

Sports d'eau Plage / Espace de baignade

Gratuit ou accès/participation libre - Vrai / faux

Gratuit ou accès/participation libre

Non